

 **CYCLE :**
Formation Continue

 **ORGANISATION PÉDAGOGIQUE :**
Formation en présentiel (cours du soir)



DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

SPÉCIALISATION EN CONTENTIEUX ADMINISTRATIF



Objectifs

Le diplôme universitaire « Contentieux administratif » est destiné à **préparer au concours de conseiller de tribunal administratif**, à la pratique et à l'examen d'avocat en droit public ainsi qu'à l'activité de juriste en entreprise ou au sein d'administrations publiques. En partenariat avec le tribunal administratif de Toulouse et plusieurs cabinets d'avocats spécialisés en droit public, le diplôme est organisé autour de **modules souples et adaptés aux besoins** concrets de chaque type de métier : **juge administratif, avocat, juriste d'entreprise ou d'administration publique**.

Tous les cours, principalement dispensés par des magistrats et des avocats, sont organisés autour de l'étude de cas concrets et de véritables dossiers contentieux. **Le diplôme étant conçu comme un diplôme complémentaire aux diplômes initiaux**, certains cours sont communs avec ceux d'une formation initiale (Master 2).

Plusieurs exercices pratiques (rédaction d'une note de rapporteur, d'une requête introductive d'instance...) seront proposés aux apprenants. Un procès fictif est également organisé au Tribunal.

Les cours sont majoritairement dispensés sous un format cours du soir, de début novembre à mi-mars.



DIPLÔME DÉLIVRÉ :
Diplôme d'Université



DURÉE :
5 mois



VOLUME HORAIRE GLOBAL :
115h30

Compétences visées

La formation est destinée à donner une connaissance étendue de l'ensemble des procédures contentieuses utilisées devant les juges administratifs. Formation à la rédaction :

- des notes du rapporteur d'un tribunal administratif ou d'une cour administrative d'appel
- d'une requête introductive d'instance devant le juge administratif
- d'un mémoire en défense
- d'une consultation juridique
- des cas pratiques et notes de synthèse des divers concours et examens.

Métiers visés

- Magistrat administratif,
- Avocat spécialisé en droit public,
- Juriste en entreprise et en administration publique

Programme

Responsable pédagogique

Émilie DEBAETS,
Maître de conférences
en droit public

Équipe pédagogique

Composée
d'enseignants-chercheurs et
de professionnels :

Universitaires : Mathias
Amilhat, Emilie Debaets

Magistrats administratifs :
Jennifer Camorali, Cécile
Viseur-Ferré, Céline Arquie,
Briac le Fiblec, Adèle Lejeune,
Laurent Quessette, Bénédicte
Mérard, Bachir Zouad ainsi
que la Présidente du tribunal
Fabienne Billet-Ydier

Greffier : Laëtitia Leclerc,
André Siret

Avocats : Sandra Pahor,
Guillaume Brouquières,
Vincent Faivre-Vilotte

©UT Capitole - A. Peret

UE1 - Procédure juridictionnelle administrative générale

37h

- L'office du juge administratif - CM 9h
- Questions préalables à l'examen de la requête
(Délai et recevabilité du recours) - CM 6h
- Instruction du recours - CM 6h
- Recours à l'expertise et rédaction du jugement - CM 6h
- Procédures d'urgence - CM 10h

UE2 - Pratiques des contentieux spéciaux

54h

- Pratique du contentieux de l'urbanisme - CM 9h
- Pratique du contentieux contractuel - CM 18h
- Pratique du contentieux des étrangers - CM 9h
- Pratique du contentieux de la responsabilité
administrative - CM 9h
- Pratique du contentieux fiscal - CM 9h

UE3 - Mises en situation et préparation concours

20h30

4h CM + 16h30 TD

- Conférences d'actualité - CM 4h
- Stage (durée minimale 2 mois)
- Un parcours au choix :**
- Parcours magistrat : entraînements à la note
de rapporteur – TD 15h
- Parcours avocat : rédactions d'actes
(requêtes introductives) – TD 15h

Publics visés

- Avocat en activité souhaitant développer une compétence en contentieux administratif.
- Agents publics en activité ou en formation.

L'admission au diplôme se fait sur décision de la responsable pédagogique sur dossier (lettre de motivation indiquant le choix du parcours, CV et dernier relevé de notes obtenu et pièce d'identité) ou, le cas échéant, à la suite d'un entretien préalable au cours duquel le candidat à l'inscription fera état de son parcours universitaire ou professionnel, de sa motivation et de son projet professionnel.

Organisation

Le cycle formation continue représente un volume horaire de **115 heures et 30 minutes** (examens inclus). La formation se déroule de novembre à mi-mars, sous un format cours du soir afin de permettre la poursuite d'une activité professionnelle.

Un stage (de 2 mois minimum) devra être réalisé entre janvier et septembre dans une juridiction administrative, en cabinet d'avocat ou dans une structure traitant de contentieux administratif.

Pour les personnes en formation continue, le stage peut être réduit à un mois, ou une dispense de stage est possible selon les situations et remplacée par un rapport d'activités.

Méthodes et moyens pédagogiques :



Présentiel



Manufacture des Tabacs, 21 allée de Brienne, à Toulouse

Les séances de formation se déroulent dans les salles de cours de l'Université Toulouse Capitole. Ces salles sont équipées de vidéoprojecteurs et proposent une connexion internet de type wifi. Les projets et travaux pratiques se déroulent dans les salles informatiques de l'Université Toulouse Capitole. Ces salles sont équipées d'ordinateurs connectés au réseau pédagogique de l'Université. Les étudiants disposent d'un compte sur ce réseau et ont accès aux différents outils enseignés dans le cadre de la formation. Accès possible aux diverses ressources universitaires : salles informatiques, centres de documentation, bibliothèques de l'université, Learning Center, Centre de Ressources en Langue.

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>

Candidatures

du 15 juin au 25 septembre 2026



eCandidatures

Vous devez constituer un dossier sur eCandidatures.

Renseignements sur les candidatures en formation continue :

Par courriel : veronique.lemozy@ut-capitole.fr

Auprès du service Executive Education and Digital University (EEDU) de l'Université Toulouse Capitole :

Manufacture des tabacs, 21 allée de Brienne, Bâtiment Q (1er étage)

Renseignements sur les candidatures en formation initiale :

Par courriel : pmd06@ut-capitole.fr

Tarifs pour l'année universitaire 2026 - 2027

Formation continue : 2800 € + Droits d'inscription

Formation initiale : 750 € + Droits d'inscription



Formation éligible au Compte Personnel de Formation

Document d'information non contractuel réalisé au 07/09/2026

Bureau AR 137 bis (Arsenal)
pmd06@ut-capitole.fr - 05.61.63.39.42
Gestionnaire formation continue
veronique.lemozy@ut-capitole.fr
05 61 12 86 49

Université Toulouse Capitole - EEDU
Site de la Manufacture des Tabacs
21, allée de Brienne
31000 Toulouse
Tél. : 05 61 12 88 26

